

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-248400285-20230214-2023006DPAvenan-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/02/2023

Publication : 15/02/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

Département de Vaucluse

COMMUNAUTE TERRITORIALE
— SUD LUBERON —

Parc d'Activités Le Revol
128 Chemin des vieilles vignes
84240 LA TOUR D'AIGUES

DECISION DU PRESIDENT N°2023-006

Objet : Signature de la convention visant à organiser les modalités de récupération et de valorisation reprise des déchets d'emballages ménagers en verre

Nous, Robert TCHOBDRENOVITCH, Président de la Communauté Territoriale Sud Luberon ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de l'environnement ;
Vu la délibération n°2021-044 du 27 mai 2021 donnant délégation de pouvoirs au Président ;
Vu le contrat de reprise des déchets d'emballages ménagers en verre conclu le 23 janvier 2018 entre la Communauté Territoriale Sud Luberon et OI France SAS ;
Vu l'avenant de modification et de prolongation du contrat de reprise ;

Considérant ce qui suit :

La Communauté Territoriale Sud Luberon et OI France SAS ont signé le 23 janvier 2018 un contrat pour la reprise des déchets d'emballages ménagers en verre de la collectivité.
Afin de prolonger le contrat, il est proposé la signature d'un avenant de prolongation et de modification au contrat.

DECIDONS

- Article 1** De signer l'avenant de modification et de prolongation au contrat de reprise des déchets d'emballages ménagers en verre conclu entre la Communauté Territoriale Sud Luberon et OI France SAS.
- Article 2** De charger la Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise à Madame la Préfète de Vaucluse, Madame la Trésorière de PERTUIS.
- Article 3** La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la notification.

Fait à La Tour d'Aigues, le

Robert TCHOBDRENOVITCH
Président,